

CALENDRIER DE COLLECTE 2025

PONT-A-MARCQ

PONT-À-MARCQ

À partir du 1^{er} janvier 2025, la collecte du **tri sélectif** a lieu chaque semaine et celle des **ordures ménagères** toutes les 2 semaines.

Verre	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Emballages et papiers
<p>236 bornes à verre disponibles sur le territoire !</p>  <p>Retrouvez les emplacements des bornes sur pevelecarembault.fr</p>	<p>le lundi toutes les 2 semaines</p> <p>Sortir le bac la veille ou le matin avant 6h</p> <p>13 et 27 jan. / 10 et 24 fév. / 10 et 24 mars / 7 et 21 avr. / 5 et 19 mai / 2, 16 et 30 juin / 14 et 28 juil. / 11 et 25 août / 8 et 22 sept. / 6 et 20 oct. / 3 et 17 nov. / 1, 15 et 29 déc.</p>	<p>le lundi chaque semaine</p> <p>Sortir le bac la veille ou le matin avant 6h</p> <p>Pas de déchets verts à côté du bac. Les déchets ne doivent pas dépasser du bac. 1 seul bac.</p>	<p>le lundi chaque semaine</p> <p>Sortir le bac la veille ou le matin avant 6h</p> <p>Les déchets ne doivent pas dépasser du bac.</p>
			
<p>Encombrants</p> <p>Collecte à domicile une fois par an. Uniquement sur rendez-vous au 03 20 84 88 65</p>	<p>Déchetteries</p> <p>Le Pass'Déchetteries est obligatoire pour accéder aux déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries. Demandez votre carte en ligne sur le site pevelecarembault.ecocito.com</p>		

Le tri, c'est plus simple !

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CITEO
Derniers assemblés une nouvelle vie à nos produits.

Un doute sur le tri de vos déchets ? Téléchargez l'application CITEO en flashant ce QRcode



